

Sekens™

HERBICIDE



Le résultat d'un désherbage optimisé.



SPECTRE OPTIMISÉ



Produit efficace sur un large spectre de dicotylédones

- Haut niveau d'efficacité sur chardon, rumex, stellaire, bleuet, matricaire, séneçon, renouée liseron, gaillet.



CHANTIERS OPTIMISÉS



Sekens™ s'intègre parfaitement dans vos programmes de printemps

- Utilisable sur toutes céréales d'hiver et de printemps, ainsi que sur prairies et graminées fourragères.
- Large fenêtre d'application : utilisation possible jusqu'à dernière feuille pointante.
- Association possible avec de nombreux anti-dicotylédones et anti-graminées.



ROTATIONS OPTIMISÉES



Un gage de sérénité et de sécurité

- Implantation possible, sans travail du sol, d'une large liste de cultures suivantes dont la moutarde et le colza, et de nombreuses CIPAN et CIVE.



CONDUITE OPTIMISÉE



Une gestion efficace du chardon sur le long terme

- L'éradication du chardon passe par la destruction de son système racinaire.
- Grâce à sa forte systémie, **Sekens™** permet le contrôle des vivaces et bisanuelles sur le long terme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un chardon en 3 ans peut coloniser 250m² de sol et son système racinaire peut descendre jusqu'à 6 mètres de profondeur.

Les parties aériennes du chardon ne représentent que la face visible de l'iceberg! L'éradication du chardon passe par la destruction de son système racinaire.



Fiche d'identité

AMM	N° 2110104	
Composition et mode d'action		
Clopyralid 80 g/L Pyridine-carboxylates HRAC 4 Mimétique de l'auxine	Fluroxypyr-meptyl 100 g ep. acide/L Pyridyloxy-carboxylates HRAC 4 Mimétique de l'auxine	Florasulame 2,5 g/L Triazolopyrimidine - type 1 HRAC 2 Inhibiteur de l'ALS
Formulation	EC (Concentré émulsionnable)	
Classement	Danger. H304, H315, H319, H332, H410	
ZNT	ZNT aquatique : 5 m ZNT plantes non cibles : 20 m	
DRE (1)	24 heures après traitement	
DAR	Sur céréales : DAR-F (2) Sur prairies : respecter 14 jours avant la mise en pâture ou la fauche	
Inscription IFBM	Sekens™ est utilisable sur les orges destinées à la brasserie	

(1) DRE : Délai de Réentrée

(2) DAR-F = délai avant récolte en jour non fixé : respecter le stade limite d'application de la culture

Utilisation

Culture	Dose homologuée	Stade d'application	Période	Précisions
Céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, orge, avoine, seigle, triticale, épeautre	1 L/ha	De fin tallage à dernière feuille visible	À partir du 1 ^{er} mars	1 application par an
Céréales de printemps : blé tendre, blé dur, orge, avoine, seigle	1,5 L/ha	De mi-tallage à 2 nœuds	-	1 application par an
Prairies et graminées fourragères implantées depuis moins d'1 an	1 L/ha	De 4 feuilles à dernière feuille étalée	Du 1 ^{er} mars au 30 juin	1 application par an
Prairies et graminées fourragères implantées depuis plus d'1 an	1,5 L/ha	-	Du 1 ^{er} mars au 30 juin	1 application par an

Pour les cultures sur lesquelles l'utilisation de préparations à base de clopyralid n'est pas autorisée, respecter un délai de 4 mois entre l'application du produit et le semis ou la plantation de cette culture. Ne pas utiliser les composts, mulchs et fumiers issus des cultures traitées avec du clopyralid, sur les cultures maraichères et florales. Consulter l'étiquette ou contactez-nous pour plus d'information.

Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H332 - Nocif par inhalation. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H315 - Provoque une irritation cutanée. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P331 - NE PAS faire vomir. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur.

Sekens™ : EC - concentré émulsionnable, contenant 144 Grammes par litre de Fluroxypyr-meptyl, 2,5 Grammes par litre de Florasulame, 80 Grammes par litre de Clopyralid. AMM N° 2110104 - Corteva Agriscience. Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 1B avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. @TM Marques déposées. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

Large spectre d'activité

Adventices	Sekens™ 1L/ha
Antémis des champs	
Bleuet	
Chardon des champs	
Chrysanthème des moissons	
Coquelicot	
Gaillet	
Laiteron des champs	
Lamier	
Matricaire camomille	
Myosotis des champs	
Pensée	
Renouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Repousses de colza	
Rumex de graine	
Sanve	
Séneçon commun	
Stellaire	
Véronique feuilles de lierre	

Très sensible : (efficacité > 85%)

Sensible : (60% < efficacité < 85%)

Peu sensible : (efficacité < 60%)